

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11934

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

À terme, la Nation se fixe pour objectif de ne pas appliquer la présente réforme aux sapeurs-pompiers professionnels.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI-NUPES souhaitent valoriser l'œuvre des pompiers professionnels et les épargner en les excluant, à terme, du champs d'application de la présente réforme.

En effet, la France compte 42 000 sapeurs-pompiers professionnels qui, chaque jour, s'engagent à sauver des vies. Avec cette réforme, ces derniers seront obligés d'assurer des missions de secours non pas jusqu'à 57 mais jusqu'à 59 ans.

Le 19 janvier ceux-ci étaient aux côtés des salariés en grève contre la réforme des retraites dans les manifestations, avec eux aussi des revendications : d'accorder plus de reconnaissance à ces hommes

et femmes qui protègent la population, portent secours aux personnes et luttent notamment contre les incendies, qui ont fait des ravages l'été dernier dans de nombreuses régions.

La Nation doit se fixer l'objectif de reconnaître l'engagement précieux des sapeurs pompiers professionnels, pas leur imposer de travailler plus longtemps.